

BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉCRIRE EN MAJUSCULES SVP

N° de Dossard

Numéro de licence :

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Sexe : M F

Je m'inscris pour les :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 20 km | ENFANTS : |
| <input type="checkbox"/> 10 km | <input type="checkbox"/> Benjamins (12/13 ans) 2053 m |
| <input type="checkbox"/> 5 km | <input type="checkbox"/> Poussins (10/11 ans) 1129 m |
| <input type="checkbox"/> 9 km marche nordique chronométrée | <input type="checkbox"/> École Athlétisme (7/9 ans) 608 m |

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. :

Club, association, entreprise :

Mail (obligatoire pour réception résultat) :

Signature :

(Pour les mineurs, signature du représentant légal)

Remise des coupes à partir de 12h
à la salle des fêtes.



Restauration assurée par l'association **Salm Auto Sport**
à la **salle des fêtes**.

oui, je réserve pour personnes (prix **10€/personne**)

Date limite d'envoi : Jeudi 30 mars 2017 le cachet de la poste faisant foi.
AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE NON-PARTICIPATION

Joindre un certificat médical (loi du 23/03/1999) : les non licenciés devront fournir un certificat médical ou une photocopie certifiée conforme par l'intéressé de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an. Les licenciés de la FFA ou d'une autre fédération sportive, devront fournir une photocopie de leur licence 2016/2017 mentionnant l'absence de contre indication à la pratique sportive en compétition, et pratique de la marche nordique.

Réservé à l'organisateur :

- | | |
|---------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Payé | <input type="checkbox"/> Certificat Médical |
| <input type="checkbox"/> Chèque | <input type="checkbox"/> Espèces |



Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

RENSEIGNEMENTS

Mairie de Schirmeck : 03.88.49.63.80

muller.sylvie@ville-schirmeck.fr

Office de tourisme : 03.88.47.18.51



RANDO - MARCHÉ NORDIQUE - RUNNING - TRAIL
2 RUE DE L'EUROPE - 67520 MARLENHEIM



FOULÉES DE SCHIRMECK DIMANCHE 02 AVRIL 2017

RÉGLEMENT (1/2)

En vue du Décret n° 2007-462 du 25 mars 2007, un contrôle anti-dopage inopiné peut être effectué le jour de la course par les services de l'Etat.

Organisateurs : Association « Le Repère » et la Ville de Schirmeck.

Caractéristiques des circuits : 5 km, 10 km et 20 km environ. Parcours en ville. Extension vers le Mémorial d'Alsace-Moselle et montée en direction du Centre Médical pour le 5 et 10 km. Une course nature, « La montée du Tommelsbach » en direction du Colbéry pour les 20 km avec un dénivelé positif de 425 m. Parcours de marche nordique chronométrée d'une distance de 9 km.

Parkings : Place du Bergopré, Place du Marché, ancien Supermarché Match et Intermarché.

Vestiaires : Salle des Fêtes de Schirmeck

WC : Salle des Fêtes - Mairie

Douches : Caserne des Pompiers

Kiné : Mairie – 1^{er} étage

Départ des courses :

Avenue de la Gare

9h30 5 km
9h35 Ecoles d'athlétisme
10h15 20 km
10h20 marche nordique
10h25 Poussins
10h45 Benjamins
11h00 10 km



*Parcours marche nordique
chronométrée d'environ 9 Km*



Retrait des dossards :

Les préinscrits pourront retirer leurs dossards le dimanche 2 avril à partir de 8h à la Mairie.

Résultats : Envoyés individuellement à chaque coureur ayant renseigné une adresse mail

Affichage après chaque course en Mairie

La remise des coupes se fera à la salle des fêtes de Schirmeck à partir de 12h.



Restauration assurée par
l'association **Salm Auto Sport**

et aussi: petite restauration

Menu (10€/ personne)

Assiette de charcuterie et crudités
Emincé de boeuf et frites
Dessert

sur réservation uniquement

FOULÉES DE SCHIRMECK DIMANCHE 02 AVRIL 2017

RÉGLEMENT (2/2)

En vue du Décret n° 2007-462 du 25 mars 2007, un contrôle anti-dopage inopiné peut être effectué le jour de la course par les services de l'Etat.

Participation : Épreuves ouvertes aux licenciés et non licenciés

Catégories d'âges :

plus de 18 ans pour les 20 km - COURSE NATURE EN FORÊT

plus de 16 ans pour les 10 km

plus de 14 ans pour les 5 km

enfants : Benjamins : enfants nés en 2004-2005 (12/13 ans) : 2053 M

Poussins : enfants nés en 2006-2007 (10/11 ans) : 1129 M

Écoles d'athlétisme : enfants nés en 2010-2008 (7/9 ans) : 608 M **(Gratuit)**



Certificat médical : Obligatoire avec la mention « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » et « non contre-indication à la pratique de la marche nordique »

Engagement : Bulletins disponibles aux DNA, à la Mairie de Schirmeck

Inscriptions sur Internet www.le-sportif.com (+ frais d'inscription)

Téléchargement des bulletins sur www.le-repere.org ou www.ville-schirmeck.fr

Bulletins d'inscription à transmettre à :

Mairie de Schirmeck - *Foulées de Schirmeck* - 118A Avenue de la Gare - 67130 SCHIRMECK

Inscription : Préinscription sur bulletin joint avant le 30 mars 2017 (cachet de la poste faisant foi)

Inscription sur place à la Mairie de Schirmeck le 2 avril 2017 à partir de 8 h

Pas d'inscription par téléphone. Chèque à libeller à l'ordre de l'association «Le Repère»

Assurance : L'assurance responsabilité civile est souscrite par l'organisateur en conformité avec les règles fédérales pour l'organisation de telles épreuves

Frais de participation : Non remboursables en cas de désistement

	Tarifs avant le 02/04/2017	Tarifs le Jour J	
Adultes : 5, 10 et 20 km	10 €	13 €	Un tee-shirt remis à chaque arrivant
Enfants : benjamins et poussins	4 €	6 €	Un trophée remis à chaque arrivant
Marche nordique	10 €	13 €	Un trophée aux 3 premiers hommes et femmes



Des photos peuvent être prises sur le parcours.

- Oui, en participant aux Foulées de Schirmeck, j'autorise l'utilisation de mon image à des fins de communication ultérieure.
- Non, je n'autorise en aucun cas l'utilisation de mon image.